

**Dynacor dépose des documents de gestion pour voter contre les actions du dissident visant à perturber les progrès positifs de la société**

* *La circulaire d'information de la direction de Dynacor met l'accent sur les ventes et les bénéfices records, la situation financière solide de la Société en 2024 et les plans d'expansion avancés à l’international.*
* *La circulaire avertit les actionnaires qu'un actionnaire dissident, iolite Capital, cherche à faire élire au conseil d'administration de Dynacor une personne non qualifiée, qui manque de connaissances et d'expérience dans le secteur.*
* *Dynacor exhorte ses actionnaires à voter* *CONTRE l'augmentation de la taille du conseil à neuf et CONTRE la nomination de l'administrateur dissident au conseil de Dynacor en utilisant uniquement la procuration de couleur DORÉE, bien avant la date limite de vote par procuration fixée à 17h00 le vendredi 11 avril 2025.*
* *Les actionnaires qui ont des questions ou qui ont besoin d'aide pour voter peuvent contacter l'agent de sollicitation de procurations de Dynacor, Laurel Hill Advisory Group, au 1-877-452-7184 ou à l'**adresse* *assistance@laurelhill.com.*

**Montréal, le 31 mars 2025 - Groupe Dynacor Inc. (TSX : DNG) (« Dynacor » ou la « Société »)** annonce qu'elle a déposé une circulaire d'information de la direction (la **« circulaire »**) et des documents connexes (les **«** **documents relatifs à l'assemblée »**) dans le cadre d'une assemblée extraordinaire des actionnaires (l’**«** **assemblée demandée »**) convoquée par iolite Partners Ltd. (**«** **iolite »** ou le **« dissident »**) prévue à 10h00 (heure de l'Est) le mercredi 16 avril 2025. Le dissident a convoqué l'assemblée pour tenter d'élire son fondateur et directeur général, Robert Leitz (**«** **Leitz** »), au conseil d'administration de Dynacor. Leitz n'a pas les compétences et l'expérience requises pour servir en tant qu'administrateur de la Société, et des ajouts inexpérimentés au Conseil ne sont pas nécessaires

**Le conseil d'administration actuel de Dynacor continue à faire progresser la société**

Le conseil d'administration actuel (le **«** **conseil »**), composé de personnes expérimentées et compétentes, est le mieux placé pour guider la Société vers un succès et une croissance continue. Se référer aux communiqués de presse datés du [11 février 2025](https://dynacor2022tf.q4web.com/Nouvelles/Dtails-de-lactualit/2025/Dynacor-fait-le-point-sur-ses-projets-dexpansion-en-Afrique-et-en-Amrique-latine/default.aspx) et du 31 mars 2025 concernant l'exécution continue et réussie du plan d'expansion de Dynacor et au communiqué de presse du [27 mars 2025](https://dynacor2022tf.q4web.com/Nouvelles/Dtails-de-lactualit/2025/Groupe-Dynacor--ventes-BAIIA-et-rsultat-net-records-en-2024/default.aspx) sur ses résultats financiers et opérationnels records de 2024. Sous la direction du conseil d'administration actuel, Dynacor a réalisé une performance record au cours de l'année écoulée. Les faits saillants de 2024 comprennent :

* **Des ventes annuelles record** de 284,4 millions $US (389,5 millions $CA) en 2024, comparativement à 250,2 millions $US (337,6 millions $CA), soit une augmentation de 13,7% par rapport à 2023. Les ventes de 2024 se situent dans le haut de la fourchette des prévisions de Dynacor pour 2024, qui se situaient entre 265 et 285 millions $US.
* **Un résultat net record** de 16,9 millions $ US, soit une augmentation de 11,9% par rapport à 2023, surpassant les prévisions entre 12 à 15 millions $US.
* **Une solide position financière** avec des liquidités et des investissements à court terme de 25,8 millions $US à la fin de l'année 2024, contre 22,5 millions $US à la fin de l'année 2023.
* **Augmentation du dividende mensuel** à 0,14 $CA par action par an, soit une augmentation de 16,7% à partir de 2023.
* **Classée au TSX30 2024 parmi les** 30 sociétés les plus performantes du TSX, avec une progression des actions de +136% sur trois ans.

**Les actions du dissident sont coûteuses pour les actionnaires et perturbatrices**

Les actions entreprises par le dissident ont entraîné des coûts et des perturbations inutiles. L'assemblée demandée est prévue quelques semaines avant l'assemblée annuelle des actionnaires de Dynacor annoncée précédemment et qui se tiendra le 17 juin 2025 (l’**« AGA** **»**). Cette action inutile est motivée par la poursuite d'intérêts personnels par Leitz dans sa détermination à faire avancer un agenda qui sert son propre intérêt.

Dynacor a toujours cherché à collaborer avec iolite pour trouver une solution. Le conseil d'administration a notamment exprimé sa volonté d'envisager la nomination d’un représentant du dissident à l'élection lors de l'AGA, à condition qu’il possède les compétences et l'expérience requises pour siéger au conseil d'administration de Dynacor. Cependant, au lieu de rechercher une solution coopérative et de proposer un candidat qualifié, le dissident a choisi de convoquer l'assemblée requise, dans son propre intérêt et au détriment des actionnaires.

Nous restons ouverts au dialogue et aux solutions constructives qui s'alignent sur les intérêts des actionnaires. Cependant, nous ne pouvons pas compromettre notre engagement de bonne gouvernance en acceptant une personne non qualifiée, manquant de connaissance du secteur, d'expérience, de professionnalisme et de bon jugement.

Les actionnaires doivent être conscients des raisons suivantes de continuer à soutenir Dynacor :

* iolite agit d'une manière intéressée qui n'est pas conforme aux intérêts de la société et de ses actionnaires. iolite a exprimé son opposition aux augmentations de dividendes et a mentionné qu'elle ne soutenait les rachats que s'ils n'entraînaient pas de hausse du prix des actions. Ces points de vue sont en contradiction avec la préférence de nombreux actionnaires pour des rendements tangibles par le biais de dividendes et une valeur accrue par le biais de rachats.
* Leitz ne possède pas les compétences et l'expérience requises pour occuper un poste d'administrateur de la Société, et il n'a pas la confiance des membres du conseil d'administration et de la direction de la Société.
* L'assemblée est à la fois non autorisée et non nécessaire en raison de l'imminence de l'AGA de Dynacor qui se tiendra le 17 juin 2025. Tenir Iolite responsable des coûts de l'assemblée assure une utilisation prudente des ressources financières de la Société, empêche les coûts inutiles qui diminuent la valeur pour les actionnaires et reflète une approche juste et responsable de la gouvernance d'entreprise.
* Leitz a convoqué l'assemblée réquisitionnée pour que les actionnaires votent sur une question sur laquelle les actionnaires n'ont pas le pouvoir d'agir.
* Les administrateurs actuels offrent un large éventail de connaissances, une grande diversité et des antécédents stratégiques pertinents qui correspondent à l'échelle mondiale des défis, des risques et des opportunités auxquels notre entreprise est confrontée.
* Le conseil d'administration s'est engagé à mettre en œuvre le plan stratégique de la société, qui représente aujourd'hui la meilleure stratégie de maximisation de la valeur, et continuera à évaluer de manière responsable toutes les opportunités potentielles de création de valeur.

**Protégez votre investissement. Votez en utilisant uniquement la procuration de la direction de couleur DORÉE.**

* Votez CONTRE - La résolution du dissident visant à fixer à neuf le nombre d'administrateurs de la Société.
* Votez CONTRE - La résolution du dissident visant à élire Robert Leitz en tant qu'administrateur.
* Votez POUR - La résolution de la direction prévoyant que les coûts liés à la réunion seront supportés par iolite, qui a inutilement convoqué la réunion demandée.

Alors que vous envisagez la voie à suivre, nous vous invitons à réfléchir à la nécessité d'une stabilité et d'une gestion responsable au sein de Dynacor. Soutenez le leadership continu de notre conseil d'administration actuel, qui se consacre à agir dans le meilleur intérêt de tous les actionnaires, plutôt que dans les objectifs étroits d'un seul actionnaire qui sert son propre intérêt.

**Votre vote est important, quel que soit le nombre d'actions que vous détenez.**

Les actionnaires sont encouragés à visiter le site <https://dynacor.com>pour plus d'informations et à voter leurs actions Dynacor dès que possible, conformément aux instructions accompagnant le formulaire de procuration de couleur DORÉE ou le formulaire d'instructions de vote.

**La date limite pour voter vos actions Dynacor est 17h00 le vendredi 11 avril 2025 (heure de l'Est).**

**Questions des actionnaires**

Les actionnaires qui ont des questions ou qui ont besoin d'aide pour voter leur procuration de couleur DORÉE peuvent contacter le conseiller stratégique et l'agent de sollicitation de procurations de Dynacor :

**Laurel Hill Advisory Group**

Numéro sans frais : 1-877-452-7184 (pour les actionnaires de l’Amérique du Nord)

International : +1 416-304-0211 (pour les actionnaires hors Canada et États-Unis)

Par courriel : assistance@laurelhill.com

**À propos de Dynacor**

Groupe Dynacor est une société industrielle de traitement de minerai qui se consacre à la production d'or provenant de mineurs artisanaux. Depuis sa création en 1996, Dynacor a été le pionnier d'une chaîne d'approvisionnement responsable en minerai, avec des normes strictes de traçabilité et d'audit pour l'industrie minière artisanale en pleine croissance. En se concentrant sur les mineurs entièrement et partiellement formalisés, la société canadienne propose une approche gagnant-gagnant pour les gouvernements et les mineurs du monde entier. Dynacor exploite l'usine Veta Dorada et possède une propriété d'exploration aurifère au Pérou. La société prévoit de s'étendre en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine.

La prime payée par les bijoutiers de luxe pour l'or PX Impact® de Dynacor est reversée à la Fondation Fidamar, une ONG qui investit principalement dans des projets de santé et d'éducation pour les communautés minières artisanales du Pérou. Visitez [www.dynacor.com](http://www.dynacor.com) pour plus d'informations.

**Mise En Garde Concernant Les Énoncés Prospectifs**

Certaines des informations données ci-dessus sont des prévisions qui impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats actuels, la performance ou les réalisations de Dynacor ou les résultats de l'industrie soient substantiellement différents des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou implicitement manifestés dans ces prévisions. Les informations données reflètent les attentes présentes de la direction concernant les événements et les performances futurs au moment de mettre sous presse le présent communiqué.

**Contact :**

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Ruth Hanna

Directrice, Relation aux actionnaires

Téléphone : (514) 393-9000 (poste 236)

Courriel : investors@dynacor.com

Site Web : [http://www.dynacor.com](https://www.globenewswire.com/Tracker?data=pzBEXDf60KfNYcsE5szBKaQJz0khoxbXsqKWV75i4zCKC1tAq1W9c3a6Nwy8ovtoZxBKPTEckhKijKvb1or3XrP36cj9Z5CBqjdCXwTaQkE%3D)